

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS ET DE SION

ABONNEMENTS:

SUISSE: 1 an Fr. 12.50, av. Bullet. officiel Fr. 19.50
6 mois Fr. 6.75, av. Bullet. officiel Fr. 10.50
3 mois Fr. 4.—, av. Bullet. officiel Fr. 6.25
ETRANGER: 1 an Fr. 25.—. Envoi par numéro.

Joindre 20 ct. en timbres-poste à vos changements d'adresse

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratifiori - SION - Téléphone 2 19 05 (2 15 84) - Chèques postaux Ilc 1748

RÉGIE DES ANNONCES Publicitas S.A.

Av. de la Gare - SION - Tél. 2 12 36 - Ch. post. Ilc 485
Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger

ANNONCES: la ligne mm. Canton 10 ct. - Suisse 15 ct.
AVIS MORTUAIRES: 16 centimes la ligne millimètre.
RÉCLAMES: Valais 22 ct., Suisse 27 ct. -

A propos de la loi Bircher

Il ne paraît pas, à lire les journaux, que la bataille au sujet de la loi sur la tuberculose soit très animée. Il est vrai que nous sommes encore à quatre semaines de la consultation populaire. Mais il y a gros à parier que la participation ne sera pas des plus nombreuses aux urnes décisives.

On a déjà écrit dans ce journal, à ce sujet, des choses excellentes, puisque je ne suis pas l'auteur de ce qu'on y a dit, hormis d'un article déjà ancien. Et je dois ajouter qu'il faut quelque courage pour critiquer une loi dont certains, ne voyant que le but à atteindre, et ne prenant pas la peine de réfléchir sur la valeur des moyens par lesquels on prétend y arriver, ne cessent de clamer la nécessité.

En Valais, je ne connais guère que le journal « Travail » qui critique assidûment les adversaires de la loi. Etrange démocratie que celle qui commence par jeter la suspicion sur les auteurs d'un referendum, puis sur tous ceux qui sont enclins à dire « non » à la nouvelle servitude qu'on nous propose.

Car, si bon qu'il soit de lutter contre la terrible maladie par des moyens adéquats, c'est bien une servitude que la loi Bircher prétend nous imposer. La loi, semble-t-il, peut proposer des mesures d'hygiène, les rendre même obligatoires. Je ne protesterais pas contre la loi où le règlement qui interdisait la conservation des eaux stagnantes, génératrices de moustiques. Je ne puis qu'approuver la lutte que l'on a menée dans le canton et que l'on continue à mener contre les détestables bestioles que sont les mouches, par la désinfection des fumiers et des étables. Pour me rapprocher de la tuberculose en question, je suis certain que l'on a raison, puisque l'école primaire est publique et obligatoire, de soumettre à l'examen maîtres et enfants.

Mais d'excellents praticiens ne croient pas à l'efficacité de la loi Bircher. Et, en dehors de cette question pratique, il y a une espèce de violence faite à la personne que de la forcer à se faire radiographier, après quoi, si l'examen est favorable, on lui décernera un diplôme de santé. Dans

le pays le plus policé du monde, nous serons bientôt des citoyens médaillés et timbrés de toutes façons: timbre ou médaille d'assuré pour ses vieux jours, timbre ou médaille d'immunité de la tuberculose, etc.

On parle de la dépense. C'est une question secondaire, encore qu'elle ne soit pas négligeable, si l'efficacité des mesures proposées n'est pas certaine.

Mais, avant tout, il faut se dire que l'on ne doit pas nous traiter en choses. Qu'on lutte contre la tuberculose par toutes les mesures sanitaires, mais que l'Etat ne se fasse pas médecin, qu'il ne s'occupe pas « directement » de la santé de chacun. Ceux qui ne comprennent pas l'abus qu'il y a à proposer le contraire sont des pragmatistes, et c'est par le pragmatisme que l'on abolit progressivement les libertés. C'est par lui que l'on arrive à ces étranges aberrations et à ces honteuses dispositions légales que constituent l'amélioration mécanique de la race humaine, par la stérilisation des déments et des déficients physiques. Il n'y a, dès lors, qu'un pas à franchir pour aboutir à la suppression des êtres tarés, et ce pas, on sait que dans certains pays, on l'a franchi. Le résultat nous étonne, mais non pas le chemin que l'on prend pour y aboutir insensiblement. Dès que l'on abandonne le principe de la maîtrise relative de son corps et de sa santé, il est permis de conclure à tout ce que l'on voudra.

Ce sont quelques considérations de principe que nous soumettons à nos lecteurs, et sur lesquelles nous leur demandons de réfléchir. Que l'on ne voie pas seulement l'excellence du but. Car, si je me propose de chasser convenablement mes enfants, c'est certainement un but louable. Je n'ai pas le droit, pour autant, de fracturer une vitrine d'un magasin de chaussures. Il en va de même de cette loi contre la tuberculose, qui prétend guérir le terrible fléau en commettant cette infraction de la liberté que chacun a de choisir son traitement et de rester malade s'il lui plaît, encore que d'autres obligations, d'ordre moral et non légal, peuvent lui faire un devoir de se soigner.

L'EIRE FETE SON INDEPENDANCE



Lors des fêtes de l'Indépendance de l'Eire, le président S. T. O'Kelly inspecte la garde d'honneur devant le bureau de poste général de O'Connell Street, à Dublin.

UN LANGAGE INTERNATIONAL

Théophile Gauthier se trouvait un jour à Disseldorf, en quête d'un hôtel. Ne sachant pas un mot d'allemand, il s'adressa à un vieux militaire, qui ne parlait pas un mot de français. Et voici ce qui se passa:

— Moi, fit Gauthier, étranger (un geste dans la direction du port). Je cherche (un pas à gauche, un pas à droite) une maison (le doigt replié comme lorsqu'on frappe à une porte) pour dormir (les yeux fermés, la tête penchée et la joue appuyée sur le dos de la main), car je suis las (traînement de pieds, air accablé). Je vous récompenserai (le pouce frôlant l'index un certain nombre de fois comme pour faire glisser des monnaies).

Le vieux militaire le comprit parfaitement et le conduisit à un petit hôtel. Mais Gauthier voulait encore savoir l'heure du prochain train. « Nous fîmes le geste de reprendre nos valises en indiquant le nord et, soufflant comme un chat en colère, pour imiter les jets de vapeur de la locomotive, nous décrivîmes avec la main des cercles multipliés. Le vieux militaire comprit. Il compta jusqu'à sept sur ses doigts, se mit à renifler fortement. Ensuite, il compta jusqu'à neuf, lança quelques fous! fous! moins accentués, en prenant une expression nonchalante. Cela voulait dire:

— Il y a un train express à 7 heures et un omnibus à 9!

Et c'est ainsi que Gauthier put poursuivre son voyage...

Editeur responsable: Georges Gessler

Au gré de ma fantaisie...

Un bel été

On dit qu'en été, on ne rencontre dans les rues de Rome, aux heures les plus chaudes de la journée, que les chiens et les Français. De même à Sion, pendant la période caniculaire, on ne croise sur son chemin que des veufs de paille, des suburbains et des malheureux qui n'ont ni chalet à Naz ou aux Mayens, ni les moyens de se payer des vacances ailleurs.

Aussi était-il bon qu'on eût ces canicules hors saison. Cela permet à ceux et surtout à celles qui ne connaissent pas les « charmes » estivaux de Sion de les goûter. Je pense en effet que les uns n'ont pas eu le temps de solliciter des vacances opportunes pour doubler le cap des chaleurs intempestives — ne vous attardez pas trop sur l'incohérence de l'image, provoquée, elle aussi (l'incohérence), par la chaleur intempestive — et les autres (au féminin) n'ont pas eu le temps de commander à leur couturière la toilette indispensable pour se promener sur le bisse des Mayens. Force est donc bien de passer dans la capitale ces jours précaniculaires.

Mais, pour que l'effet soit complet, je voudrais que tous les autres, c'est-à-dire ceux qui peuplent ordinairement la cité en juillet et en août, fussent ailleurs. Je voudrais que les veufs de paille fussent aux Mayens et que les veuves de paille — chacun son tour — fussent obligées de courir pour gagner l'autobus du samedi avec un « rucksack » rempli de carottes, d'oignons, de haricots et de tous ces produits qui poussent dans les jardins à grand renfort de jets rotatifs... Alors, ce serait vraiment un été parfait.

Non, je ne suis pas un sadique. Non, je ne suis pas misogyne. Mais je crois que rien ne vaut une leçon de choses. Et je voudrais voir les sourires ravis des charmantes épouses quand Monsieur, le dimanche soir, avant la descente de l'autocar, dirait: « Ma chérie, n'oublie pas de fermer le gaz... Tu arroseras tous les soirs les géraniums... Ah! et puis j'y pense, mets une carotte crue dans ma provision de tabac... »

Ce serait un bel été et de charmantes vacances.

Jacques TRIOLET

Stradivarius n'avait pas de secret pour fabriquer ses violons

Yehudi Menuhin, le célèbre virtuose, était récemment de passage à Vienne. Il alla acheter un violon chez un luthier renommé. Celui-ci lui présenta un des plus beaux instruments de son magasin.

— C'est un stradivarius! dit-il avec un accent d'admiration.

Ce nom magique fit l'effet d'un coup de foudre sur Yehudi Menuhin, qui chercha, à l'intérieur du violon, la fameuse marque du maître de Crémone: un cercle, avec les deux initiales de son nom surmontées d'une croix et la phrase: « Antonio Stradivarius Cremonensis Facebat » suivie d'une date. Un violon pareil n'a pas de prix.

— Ne cherchez pas, dit le luthier. Il a été fabriqué cette année, mais c'est quand même un stradivarius.

Et il expliqua que le professeur Strebinger, de l'institut viennois de chimie analytique, avait enfin trouvé le secret de Stradivarius. Dans les livres d'un droguiste, dont la boutique est vieille de plus de trois cents ans, on avait enfin découvert la formule qu'employait le grand luthier pour faire ses vernis. Elle avait permis au savant, après de nombreux essais, de donner aux violons modernes le « ton » très particulier et unique au monde des instruments de Stradivarius.

Nous ne savons pas encore si le virtuose a sanctionné de sa haute autorité la découverte du savant viennois. Ce n'est pas la première fois que les chimistes croient avoir trouvé le secret des fameux vernis. Les Américains ont fait, dans ce domaine, de longues recherches. Avant la guerre, l'université de Harvard avait organisé un laboratoire afin de les effectuer avec toutes les garanties scientifiques: on se servait du cinéma et d'appareils de repérage du son. Le grand violoniste Heifetz y apportait son concours. On dit, en 1940, que le secret était découvert; mais les experts ont dû admettre que les véritables stradivarius ne pouvaient être imités.

En 1929, un antiquaire de Bergame, en Italie, prétendit avoir trouvé la clé du mystère dans

un tiroir secret d'un meuble du XVIIIe siècle, ayant appartenu au maître luthier; mais les essais ne furent pas concluants. Un Américain quelques années plus tard, affirma que toute la « formule » tenait dans la qualité spéciale des vernis provenant des résines de forêts du Tyrol. On croit généralement aujourd'hui que si le vernis joue un rôle capital dans la « voix » d'un violon — il faut en mettre en moyenne de douze à vingt-cinq couches et le séchage dure un an — et si la qualité du bois est aussi un élément très important, le vrai Stradivarius réside dans le « tour de main » très personnel que possédait le Crémonais. Stradivarius a fabriqué plus de mille violons; aucun d'eux n'est semblable à l'autre. Chaque fois, selon les matériaux dont il disposait (la coupe du bois, son âge, son essence, etc.) il faisait un nouveau chef-d'œuvre. C'est cette maîtrise extraordinaire qui a fait croire à l'existence d'un secret de fabrication, dont aucun de ses fils ou de ses élèves n'a d'ailleurs jamais rien connu.

Antonio Stradivarius, né à Crémone, la patrie des luthiers, en 1644, avait appris son art avec le grand Nicolas Amati. Puis il avait ouvert son propre atelier. C'est en 1689 qu'il devint célèbre, en créant son premier « violon pour concert », à la sonorité puissante et nuancée. Il reçut alors des commandes des cours de France et d'Espagne, et de toutes les familles princières d'Italie. Il travailla jusqu'à l'âge de 93 ans: son dernier violon est signé, en effet, de 1737, date à laquelle il s'éteignit.

Aujourd'hui, la plupart de ses instruments d'une valeur incomparable, sont dispersés aux quatre coins du monde. Il y en a un au musée du Conservatoire de Paris. Fritz Kreisler, le célèbre violoniste autrichien, en avait un, dont l'achat, disait-il, avait été la réalisation de sa vie. Un stradivarius authentique vaut à présent quelques dizaines de millions. Yehudi Menuhin a certainement payé beaucoup moins cher celui qu'il vient d'acheter au luthier de Vienne. C'est que l'imitation, si parfaite soit-elle, est très loin de l'original.

Et quand cette masse sera redevenue misérable, qu'elle n'aura plus qu'un pouvoir d'achat suffisant, à quoi servira « la production démesurément accrue par le développement des ressources agricoles et l'amplification de la production industrielle due au machinisme? » Elle servira à nous précipiter dans le cercle infernal de la crise! Cette crise que les uns croient chronique et partant inévitable et qui n'est en réalité que la résultante de l'injuste répartition des richesses à la source, entre le capital et le travail...

Quand les Américains — qui sont avant tout des réalistes — envoient en Europe leurs dollars pour la réalisation du plan Marshall, ce n'est pas tant par philanthropie qu'ils le font. En hommes d'affaires avertis qu'ils sont, ils savent que l'Europe, avec son immense pouvoir d'absorption et de consommation, est en définitive un client intéressant pour leur production démesurément accrue par le machinisme. Mais pour que ce client devienne vraiment intéressant, il faut qu'il soit solvable et pour cela, il faut qu'il travaille. Car le travail, ne l'oublions pas, est en réalité l'unique source de richesse. Par la réalisation du plan Marshall, on espère remettre en activité l'économie européenne anéantie par la guerre. Et quand cette économie sera rétablie, on pense que l'Europe sera vraiment un client qui pourra payer et avec lequel on pourra refaire un commerce intéressant.

TRANSPORT D'AUTOMOBILES PAR LA VOIE DES AIRS



Le premier service de transport d'automobiles par la voie de sairs vient d'être inauguré au-dessus de la Manche. Le « Bat » volant est un avion Bristol Freighter, qui assurera le service quatre fois par semaine. Quatre passagers peuvent effectuer le voyage sur le même avion, de Kent (Angleterre) à Le Touquet (France).

Répartition des richesses

« Pour gagner la guerre, nous devons d'abord résoudre le problème le plus formidable qui se soit jamais posé à la jeune génération. Nous devons mettre enfin de l'ordre dans notre économie. Après la guerre, chaque homme revendiquera son droit au travail et il exigera que ce travail lui procure un niveau de vie suffisant. »

Le monde a été précipité dans la catastrophe parce qu'il s'est montré incapable d'opérer une répartition équitable des richesses qu'il produisait; parce qu'il a maintenu une forme de civilisation, qu'il n'a pas su adapter à la puissance d'achat du consommateur à la surabondance des biens disponibles. »

Voilà ce que déclarait en pleine guerre M. Milo Perkins, alors directeur de la Commission d'économie de guerre aux Etats-Unis. Et M. Monnet, directeur de la « Tribune de Lausanne », commentait ces paroles par les déclarations suivantes: « Autrement dit, l'équilibre économique, base de la paix durable, ne sera rétabli que lorsque le standard de vie de tous les peuples s'élèvera dans une mesure suffisante, pour pouvoir absorber la production démesurément accrue par le développement des richesses agricoles et l'amplification de la production industrielle due au machinisme. Ce nouvel équilibre doit être recherché par l'amélioration de la puissance d'achat des masses populaires qui sont seules en mesure d'absorber le trop plein des richesses produites par la technique moderne et qui ont le droit incontestable de recevoir leur part normale de ces richesses

qu'elles ont contribué à produire. Telles doivent être à notre avis les bases humaines de cette paix dans la justice que chacun des belligérants présente comme un de ses buts de guerre. »

Ce sont là des idées qui avaient cours en pleine guerre et qu'on trouvait judicieuses parce qu'inspirées d'un réalisme indiscutable alors que la terrible tourmente faisait rage de toutes parts.

Et immédiatement après la fin des hostilités, il semblait que les efforts conjugués des dirigeants de la politique et de l'économie allaient enfin aboutir à « ce nouvel équilibre basé sur l'amélioration de la puissance des masses populaires. »

De fait, nous avons connu, en Suisse, pendant quelques années (1945 à 1948) ce qu'il est convenu d'appeler la haute conjoncture et que nous pourrions nommer la conjoncture normale.

Il est en effet de notoriété publique que le pouvoir d'achat de la classe ouvrière avait sensiblement augmenté durant les années d'après-guerre et cela surtout à cause du plein emploi de notre main d'œuvre. Or, quand les ouvriers travaillent, quand ils quittent un employeur pour en retrouver immédiatement un autre, tout va bien dans l'économie.

Car s'il est un argent vivant, c'est bien celui qui est remis sous forme de salaire à la classe ouvrière. Celui-là circule! Il n'engorge pas! A chaque quinzaine ou à chaque mois, il est remis régulièrement dans le circuit économique pour l'achat des biens de

consommation: pain, viande, lait, habits, améliorations du logement.

Le salaire des ouvriers — leur pouvoir d'achat — c'est bien le sang du corps social. Faites-le abonder, et c'est tout le corps qui en ressent les heureux effets. Faites-le rare et c'est l'anémie qui guette le corps pour le conduire à la terrible maladie que les docteurs en science économique dénomment crise.

Les capitalistes, dans leur aberration égoïste, repris par la cupidité, pensent qu'il est dans leur intérêt de réduire la part de l'ouvrier pour augmenter la leur.

Baisser les salaires, diminuer le pouvoir d'achat des masses populaires, c'est augmenter par le fait même — pense-t-on dans certains milieux — la marge revenant aux détenteurs des capitaux investis dans l'économie.

Quelle erreur!

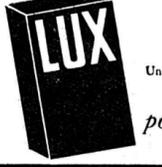
Et cette idée n'est-elle pas à l'origine de toutes les misères matérielles qui érasent la masse ouvrière et qui en définitive se retournent contre les propriétaires des moyens de production?

Diminuer les salaires ou les supprimer tout simplement en ne donnant plus de travail aux ouvriers — ce qui se voit déjà maintenant — c'est appauvrir encore davantage cette classe salariée qui représente en moyenne dans nos pays occidentaux le 70% des consommateurs.



Nos Gants

de daim ou de cuir lavable, nous les enfions comme pour sortir et les massons dans un bain de LUX tiède. Ajouter une prise de LUX et quelques gouttes de glycérine à la dernière eau de rinçage, afin que le cuir garde son velouté.



Un produit Sunlight

pour le linge délicat

Ce qui est vrai ici pour le commerce intercontinental est vrai également pour la répartition des richesses entre capital et travail. Si la classe capitaliste croit « sauver ses meubles » en appauvrissant toujours plus la classe salariée, elle fait — économiquement parlant — un bien mauvais calcul.

Par ses injustices, elle concentre le sang de l'économie — l'argent — en des points névralgiques qui vont certainement déclencher à un moment donné l'embolie du corps social. Ce sera alors cette terrible maladie qui s'appelle le chômage et dont on espère la guérison dans cette intervention chirurgicale qu'on dénomme la guerre.

Pour que le corps humain fonctionne normalement, il faut que son sang circule normalement et dans toutes les parties du corps.

Pour que le corps social se développe harmonieusement, il faut que son sang — l'argent — circule lui aussi normalement et dans toutes les parties du corps social, sans en excepter cette importante partie qu'est la classe ouvrière.

En voulant ignorer cette vérité élémentaire et essentielle, les capitalistes ressemblent au serpent qui se mord la queue.

Voilà de la théorie, diront certains. Nous croyons, au contraire, que ce problème de la répartition équitable des richesses, doit être placé au centre des préoccupations de nos dirigeants.

« Le monde a été précipité dans la catastrophe parce qu'il s'est montré incapable d'opérer une répartition équitable des richesses qu'il produisait. »

La leçon de la dernière guerre ne nous suffit-elle pas? Dans notre canton, il y a déjà du chômage, donc des ouvriers sans ressources, au pouvoir d'achat toujours plus réduit. Cela peut-il durer et va-t-on tolérer que ce chômage se généralise? Si les capitalistes retirent ainsi l'argent — car il y en a — du circuit économique, il appartient à l'Etat d'en trouver pour créer des travaux afin de procurer du travail à tous les ouvriers qui veulent travailler. C'est une nécessité de justice sociale. Mais c'est aussi un besoin d'ordre économique, car demain tout le corps social souffrira du pouvoir d'achat diminué de la classe ouvrière.

R. Jacquod.

A TRAVERS LE MONDE

LE PROCES DU CARDINAL MINDSZENTY DEVANT L'O. N. U.

Au cours de la séance de la commission spéciale de la commission des affaires Mindszenty et des pasteurs bulgares, les délégués de France, de Hollande, du Siam, de Haïti, se sont prononcés en faveur du projet bolivien, qui recommande la procédure prévue dans les traités de paix signés avec la Hongrie et la Bulgarie.

ACCORD ALLEMAND AU CONSEIL PARLEMENTAIRE DE BONN

Un accord a été réalisé dimanche entre les différents groupes du conseil parlementaire sur les principaux points de la loi fondamentale.

RADIO-MOSCOU ATTAQUE GARRY DAVIS

Radio-Moscou a diffusé dimanche un article de l'hebdomadaire *Ogonick* dans lequel le mouvement des « Citoyens du Monde », de M. Garry Davis est attaqué pour la première fois.

Cet article traite M. Davis « d'agent cosmopolite au service de l'impérialisme américain ».

« M. Davis n'est qu'un des nombreux propagandistes des idées cosmopolites bourgeoises répandues par force par la réaction impérialiste américaine dans l'intention d'effacer de la conscience des peuples les aspirations à l'indépendance nationale et à la souveraineté, d'étouffer le sentiment de dignité nationale et de fierté, de dissoudre les cultures nationales et d'écraser les traditions nationales », conclut l'article de l'*Ogonick*.

VERS D'IMPORTANTES ENTRETIENS DE PERSONNALITES BELGES

Le prince régent de Belgique a franchi la frontière franco-suisse samedi peu avant 17 heures. Il se rend en Suisse pour y avoir des entretiens avec son frère, le roi Léopold de Belgique.

D'autre part, selon Reuter, les milieux généralement bien informés de Berne assurent samedi après-midi, que M. Paul-Henri Spaak, premier ministre belge, était arrivé dans la ville fédérale.

CONFEDERATION

UN AVION NEUCHÂTEL DANS LE LAC DE NEUCHÂTEL

Mort du major Laederach
Dans la nuit de vendredi à samedi, un très grave accident qui plonge dans le deuil notre aviation militaire s'est produit dans le lac de Neuchâtel, en un point qui n'a pas encore pu être établi mais qui se situe sans doute quelque part au large entre Forel et Chevroux.

Une commission militaire technique, comprenant entre autres spécialistes huit pilotes, s'était rendue comme chaque année à Payerne pour procéder à des exercices de précision de nuit nocturnes. Jeudi soir, les membres de cette commission dînèrent à Estavayer-le-Lac puis, au moyen d'instruments spéciaux observèrent des tirs faits depuis un avion que pilotait le major Walter Laederach, né en 1908, d'Emmen, venu tout exprès pour la circonstance.

Le major Laederach, un de nos plus réputés pilotes d'essais, fit plusieurs exercices sur son Morane puis, vers 22 h. 30, au moment où il lâcha une fusée, étant peut-être descendu à trop faible altitude, tomba dans le lac. Il semble qu'une explosion se soit produite lorsque l'avion fut immergé. Des bateaux ont été dépêchés de Neuchâtel pour faciliter les recherches qui s'avèrent très difficiles de nuit.

L'APPAREIL EST REPERÉ

Les recherches qui se sont poursuivies méthodiquement dès dimanche à l'aube, n'auront pas été vaines. Plusieurs bateaux ont continué d'explorer la région où se produisit ce si regrettable accident dans lequel a perdu la vie un de nos meilleurs pilotes d'essais. Mais c'est le major de Pourtalès, qui avait repris ses vols au ras des flots en fin de matinée, qui aperçut, à trois kilomètres au large d'Estavayer les restes du Morane de Laederach qui gisent sur 80 mètres de fond.

Les grosses vagues et l'orage qui sévit dans l'après-midi ont empêché de procéder au renflouement de l'appareil dont l'emplacement a été signalé par des bouées.

A KUSSNACHT UN CHAUFFARD FAIT 4 VICTIMES

Dimanche soir, une automobile a dérapé sur la route rendue glissante par la pluie. Elle est venue se jeter contre le mur d'une maison contre lequel 4 jeunes femmes avaient cherché abri. Toutes quatre ont été atteintes par la voiture. L'une d'elles a été tuée sur le coup, tandis que les trois autres, dont la vie est en danger, ont été transportées à l'hôpital. La machine a été démolie et son conducteur légèrement blessé. Ce grave accident a été provoqué par un conducteur de 20 ans, qui avait lancé sa voiture à 90 km. à l'heure sur la chaussée détrempée.

SEMAINE DES VINS SUISSES

Samedi a débuté dans tous les établissements de la branche et de cela sur toute l'étendue du territoire de la Confédération, la « Semaine des vins suisses », annoncée par des affiches aux tons vifs et gais et par des cartes de vins appropriées. Cette manifestation ne doit pas simplement offrir l'occasion aux amateurs de connaître le produit de la dernière vendange, mais surtout d'attirer l'attention sur les nouveaux prix, que chacun trouvera des plus avantageux.

Grâce à un accord entre les producteurs, la commerce des vins et les restaurateurs, il sera possible désormais d'avoir dans les cafés courants deux décimes de vin de bonne qualité pour 70 à 80 centimes et même pour les vins de meilleures provenances de l'année 1948, il ne faudra pas dépenser beaucoup plus d'un franc pour cette quantité. Ainsi, avec raison, le reproche que l'on formulait souvent à l'égard des prix élevés des vins du pays ne pourra plus être fondé.

Il faut espérer que la « Semaine des vins suisses » contribuera avec un succès évident à apporter l'amélioration souhaitée à la viticulture indigène et, partant, à toute l'économie viticole suisse.

AUCUN ÉTRANGER NE POURRA PARLER DU PROCÈS KRAVCHENKO EN SUISSE

Le Département fédéral de Justice et Police communique :

Le bruit court que Kravchenko, l'auteur du livre « J'ai choisi la liberté », se propose de donner des conférences dans divers États d'Europe, et de visiter également la Suisse. Etant donné qu'il est permis de supposer que le nommé, s'il venait dans notre pays, y donnerait aussi des conférences, le ministre public fédéral a prié les cantons, le 8 avril déjà, de ne pas l'autoriser à prendre la parole.

Entre temps, le « Cercle des amis des Lettres Françaises » a adressé au Département de Justice et Police du canton de Vaud une demande d'autorisation pour le ressortissant français Wurmser, rédacteur au journal « Lettres Françaises », paraissant à Paris, condamné à l'issue du procès Kravchenko.

Dans sa séance du 21 avril 1949, le Conseil fédéral a décidé d'interdire à tous les étrangers de prendre la parole sur un thème se rapportant directement ou indirectement au procès Kravchenko. La raison déterminante de cette interdiction est que l'on ne saurait tolérer que des étrangers reprennent, en Suisse, les discussions politiques auxquelles le procès Kravchenko a donné lieu. Dans l'intérêt de la sûreté intérieure et extérieure de la Confédération, la propagande ou l'agitation politique d'étrangers ne peuvent être admises en ces temps de grande tension internationale.

L'arrêté susmentionné a été pris en application de l'article 4 de l'arrêté du Conseil fédéral du 24 février 1948, concernant les discours politiques d'étrangers. Aux termes de cet article, il appartient en premier lieu aux gouvernements cantonaux de décider si des autorisations peuvent être accordées. Le Conseil fédéral s'est toutefois réservé d'intervenir, à l'initiative des autorités cantonales, des directeurs sur l'admission d'orateurs étrangers, ou de statuer lui-même dans les cas d'espèce.

UN DRAME À LA PRISON DE FRIBOURG

Un drame s'est déroulé dimanche matin à la prison centrale de Fribourg. Le récidiviste, Joseph Greiner, 24 ans, originaire d'Onnens (Fribourg) a violemment frappé avec un manche à balai le gardien qui le reconduisait en cellule après l'office religieux. L'agent fut étourdi, il était pratiquement sans relâche. Comme il était gravement menacé, il fit usage de son arme et tira dans les jambes du détenu au moment où celui-ci se baissait pour esquiver le coup. Il reçut la balle dans l'estomac et mourut peu après d'une hémorragie interne.

Greiner devait comparaître dans quelques jours devant le Tribunal de la Sarine pour de nombreux vols commis l'année dernière. Depuis son incarcération en décembre, il avait à plusieurs reprises menacé les gardiens, le directeur de la prison et saccagé sa cellule.

UNE NOUVELLE INSTRUCTION PÉNALE MILITAIRE OUVERTE CONTRE LÉON ET PIERRE NICOLE

Au cours de la séance de samedi du Grand Conseil genevois, M. Duboule, chef du Département de Justice et Police traitant des agissements des membres du Tra-vaill révéls par les mémoires de l'espion Footé, a déclaré qu'une nouvelle instruction pénale militaire avait été ouverte contre MM. Léon et Pierre Nicole.

M. Léon Nicole a répondu qu'il ignore tout de cette nouvelle instruction ouverte contre son fils et lui.

M. Duboule a alors précisé que les renseignements concernant l'ouverture d'une instruction pénale militaire nouvelle lui ont été communiqués par le ministère fédéral.

CANTON DU VALAIS

MONTANA — Tombola « Fleurs des Champs »

Elle avait été prévue pour le 5 juin, mais des circonstances nous ont obligé de changer de date. Elle est pour la fête de St-Pierre et Paul, le 29 juin que nous vous invitons tous à Montana.

Le 1er lot, une salle à manger, comprend : une table avec rallonge, 4 chaises, un buffet-commode, le tout en noyer, et un tapis. Il sera exposé ces prochaines semaines chez M. Rozyr, ameublement, à Montana.

Nous nous permettons de vous recommander encore la quête des lots et la vente des billets.

Tous les dons, petits et grands, nous aideront et sont acceptés avec grande reconnaissance. Le numéro de notre acte de chèques pour la tombola de Fleurs des Champs : Hc 3157.

Déjà nous disons de tout cœur un grand merci pour toutes les générosités. A bientôt, au 29 juin, à Montana.

LENS — Un jeune homme blessé par un flobert

Deux jeunes gens de Lens, qui avaient trouvé un vieux flobert, voulurent en faire l'essai. L'un d'eux l'ayant chargé le tenait dressé contre son camarade, Joseph-Louis Bonvin, fils d'Edouard, âgé de 15 ans, lorsque le coup partit inopinément. Le malheureux fut atteint dans le ventre. Le Dr de Werra, appelé en toute hâte, lui donna les premiers soins et le fit transporter à la clinique Beau-Site à Sierre, où le Dr Eugène Ducrey fit une intervention chirurgicale. Le jeune blessé se porte aussi bien que possible.

RIDDES — Accident mortel

Alors qu'il revenait des champs, juché sur son char que tirait un mulet, M. René Reymondeulaz tomba sur le sol, non loin de la métairie, sur la route qui vient de Leytron. Le mulet et le char arrivant à la maison sans le maître, c'est alors que l'on fit des recherches et que M. Reymondeulaz fut découvert.

La mort avait fait son œuvre. Le Dr Ribordy, mandé d'urgence, pense que la victime fut saisie par un malaise.

M. Reymondeulaz laisse une veuve et deux enfants. Il était âgé de 46 ans.

MARTIGNY — Conférence du R.-P. Riquet de N.-D. de Casino

L'Etoile, Casino de Martigny, présente, pour la dernière conférence de la saison 1948-49, le célèbre prédicateur des sermons de Carême, à Notre-Dame de Paris et qui, pour la première fois, vient parler en Suisse. Le R.-P. Riquet évoquera la mémoire des plus grands orateurs de cette illustre chaire au cours de la conférence qu'il donnera jeudi 28 avril, à 20 h. précises.

Attention : trains de nuit Martigny-Charrat-Saxon-Sion-Sierre et Martigny-St-Maurice. La location est ouverte à la librairie Gaillard (tél. 6 11 59). Hâtez-vous...

UNE INITIATIVE QUE L'ON DOIT SIGNER

Ces jours-ci, le peuple valaisan est sollicité pour donner son assenti à une initiative dont l'urgence ne saurait être disputée ou mise en doute par quiconque se rende compte de la catastrophe financière au devant de laquelle nous allons à brèves abattures.

Trop longtemps, ou nous a bercé de refrains mensongers : *Le Valais, pays de possibilités illimitées*, qui a surtout servi de prétexte pour jeter l'argent du pays par les fenêtres.

Notre dette cantonale qui n'était que de 9 millions en 1919, a passé à 39 millions en 1939 et, pendant la période de haute conjoncture, non seulement on n'a pas mis un sou de côté, mais la dette a passé aujourd'hui à 60 millions, et nous ne sommes pas encore au bout, malheureusement. L'emprunt de consolidation que le Grand Conseil va voter ne fera que creuser davantage le gouffre qui s'ouvre chaque jour plus béant, sous les pieds du contribuable valaisan.

Et l'on est arrivé à cette situation angoissante sans que celui qui est appelé à en supporter les dures conséquences, soit formé d'appropriations constantes des impôts, ait, pour ainsi dire, jamais eu l'occasion de donner son avis. Il ne connaît de tout ce gaspillage auquel la politique démagogique de tant de nos députés au Grand Conseil n'est pas étrangère, il ne connaît que la note à payer.

Aussi, il est urgent que cela change, et c'est ce but que se sont proposés les citoyens qui, sans distinction de partis ou de races, ont lancé l'initiative actuelle. Il faut, une bonne fois, mettre un frein à cette folie des dépenses et, cette mégalomanie qui, si elle devait continuer, entraînerait fatalement nos chers pays à la ruine.

Il faut que, quand il prendra séance, le 9 mai prochain, notre Grand Conseil sache nettement que le peuple en a assez et qu'il veut maintenant des économies sur toute la ligne.

Quand on voit les difficultés auxquelles chacun doit faire face, il est élémentaire que l'exemple vienne d'en haut et le ménage de l'Etat, tout comme celui de n'importe quel particulier, doit s'adapter aux circonstances et réduire ses dépenses.

Dans l'excellent rapport pour l'année 1948 du Conseil d'administration de notre Banque cantonale, nous lisons un passage que nos Hauts Veuillers devraient méditer et qui devrait leur servir d'exemple : « Malgré la réduction des ressources dans les régions viticoles, les intérêts ont été payés d'une manière satisfaisante. Les délais nécessaires ont été accordés, mais un effort explicite a été fait par le plus grand nombre de nos débiteurs conscients de leurs obligations. On a constaté que, certains où cela s'est avéré nécessaire, les dépenses ont été réduites au minimum afin que les engagements contractuels puissent être respectés. Cette énergie et cette faculté d'adaptation témoignent d'un sens moral qui permettra de surmonter bien des difficultés passagères. Il est juste d'y rendre hommage. »

Comme nos Autorités s'avèrent incapables de prendre elles-mêmes les mesures qui s'imposent pour réaliser ce que tant de simples citoyens ont su faire, sans autre, c'est au peuple à le leur y obliger.

Et le Peuple valaisan y parviendra en signant, en masse, l'initiative populaire qui vient d'être lancée.

Que les contribuables n'oublient surtout pas que *solidaires ils sont imbattables*.

Henry Wauilloud, député-suppléant

AVIS AUX VITICULTEURS VALAISANS

Qui achète-t-on nos poussins et nos poussines ? La question se pose pressante... Le temps est là, où le renouvellement du troupeau de volaille s'impose.

De nombreuses annonces paraissent chaque jour. Cependant, les personnes désireuses d'éviter des déceptions ne s'engageront pas à la légère. Elles n'oublieront pas que toutes les annonces, un grand nombre de poussins chétifs ou infectés est offert, du dehors, aux aviculteurs valaisans. Aussi, s'informeront-elles, avant de renouveler le troupeau de volaille, que le fournisseur répondra à ces exigences : sujets sains, vigoureux et résistants ;

Ecole cantonale d'agriculture, Châteaufort, domaine d'Écône, Riddes, Egg Ernest, Saxon, Cotture Marius, gérant, Fully ; Jenneret Maurice, fermes du Befferrand, Monthey ; Bender André, EOS, Fully ; Gabioud Navier, Reppaz-Orsières ; Joris Edmond, Orsières ; Domaine des Planisses, St-Léonard ; Bonvin Joseph, entrepreneur, Flanthey-Lens ; Emery André, aviculteur, Flanthey-Lens ; Messy Euchariste, Vissoie ; Zeiler Jean, aviculteur, St-Maurice ; Sierro Vincent, Zeiler.

L'office sous-signé donnera volontiers tout renseignement désiré.

Département de l'Aviculture
Station cantonale d'Aviculture
Sion

DANGERS D'INCENDIES DE FORÊTS

La chaleur exceptionnelle et persistante nous oblige à attirer l'attention de la population sur l'imminent danger d'incendies de forêts. Ces jours passés déjà quelques incendies ont éclaté, dus à des imprudences telles que jet de mégots, d'allumettes, brûlage d'herbes sèches etc.). La moindre étincelle peut

provoquer une catastrophe ! De gros frais d'extinction furent occasionnés aux communes et d'importants dégâts aux propriétaires de forêts. La police de sûreté a été chargée de procéder aux enquêtes usuelles. Les coupables seront punis sévèrement et devront payer les dommages-intérêts et les frais d'extinction. Rappelons que les parents sont responsables des actes commis par leurs enfants mineurs et que le règlement cantonal sur la police du feu interdit en tout lieu de fumer du feu dans les forêts, et d'y fumer du 1 avril au 30 septembre.

Les suites irréparables d'incendies de forêts nous engage à demander que chacun observe la plus grande vigilance. Le personnel forestier subalterne est chargé d'intensifier la surveillance des forêts pendant la période des chaleurs.

IN MEMORIAM — SOUVENIR VALAISAN

Les membres de cette œuvre du le-but est d'aider les familles tombées dans la nécessité parce que leur soutien est mort au service de la patrie, ont tenu le 21.4.49 leur assemblée générale annuelle à St-Maurice dans l'accueillant établissement de l'Ecu du Valais. Après que furent présentés le Comte et le Rapport de gestion (commentés dans notre journal d'aujourd'hui), l'Assemblée dut avec peine enregistrer la démission de Monsieur le Colonel Marc Morand, de Martigny. Pendant 16 ans, le Souvenir Valaisan eut le bonheur d'avoir été dirigé par ce Président dévoué dont toute l'activité à la tête de l'œuvre fut de développer cette dernière afin qu'elle puisse accomplir son but, et on peut vraiment dire, ce but a été atteint. M. le cap. amonieur Brunner, Rd Curé de Sion, sut exprimer la reconnaissance de chacun à M. Morand.

M. le Colonel Gross, commandant du Régiment de montagne 6, sollicité d'accepter la présidence, le fit bien volontier, jugeant que c'était un devoir de se mettre à disposition d'une œuvre militaire aussi nécessaire et aussi bienfaisante.

L'ordre du jour étant épuisé, un vibrant appel est adressé par M. Morand, afin que toutes les familles valaisannes, quoique sollicitées par beaucoup d'ouvertures, s'inscrivent comme membres en versant un cotisation minimum de Fr. 2.— au compte de chèques postaux Hc 2768, Souvenir Valaisan, Monthey.

LE PRINTEMPS TIENDRA-T-IL SES PROMESSES ?

Le printemps, la saison du renouveau, éclate dans les vergers en fleurs où tremble une légère lumière.

La nature nous apprend à ne jamais désespérer, et par des promesses toujours nouvelles, elle nous donne un bonheur toujours nouveau.

Il y a des bouquets partout, même dans les journaux où la « Loterie romande » nous convie à méditer son heureux slogan :

« A fleurs nouvelles, chances nouvelles ». Chacun de nous se doit de tenter sa chance sans oublier qu'en prenant des billets, il contribue à l'action des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique.

La fleur de l'espérance, cultivez-la, pour elles et pour vous.

PRIÈRE

Evolène ! Evolène !
Prête-moi ton nom clair,
Au blanc parfum de fleur
Evolène ! Evolène !
Prête-moi ton sourire
Et ta gaieté, et ta jeunesse,
Pour que je t'offre à mon amie
Et pour qu'à son nom de Marie
Elle l'ajoute désormais,
Comme on suspend une amulette
A son col, à son bras,

Un porte bonheur pour Marie
Et qui veuille sur mon repas
Et sur nos joies, veux-tu ?
Evolène ! Evolène !
Que ton amour soit aussi dur que tes rochers,
Pur, tout autant que l'eau de tes ruisseaux
Et que ton plafond de ciel bleu,
Et la nuit, tes doux clairs de lune
Couronnent un amour sans fin.

Evolène ! Evolène !
Ecoute ma demande,
Mais si tu la repousses,
Sache bien que sans cesse,
Je le répéterai ton nom,
Jusqu'au moment enfin
Où tu m'accorderas

Cela que je souhaite
Et l'écho redira
A tous, à toutes ! Evolène !
Marie ! Ainsi soit-il !

CHRONIQUE AGRICOLE

EST-IL NECESSAIRE DE TRAITER LES FRAISIERS ?

Il doit être répondu à cette question par l'affirmative, car des contrôles effectués dans le centre du Valais en 1948 ont révélé que l'attaque de l'Anthomyia du fraisier n'a pas perdu de son intensité malgré les traitements réguliers appliqués ces dernières années. Dans les fraisiers infectés il n'est pas rare de rencontrer 44% et même plus de boutons floraux détruits par cet insecte. La lutte contre celui-ci ne présente cependant aucune difficulté. En effet, un seul traitement appliqué au moyen du Gésarol à 1% ou du Gésarol 50 à 0,2% suffit pour éviter tous dégâts. Le succès du traitement dépend cependant du moment de son application, qui doit être faite lorsqu'environ un tiers des boutons floraux sont épanouis. Lors du traitement, il faut veiller à ce que fleurs et feuilles soient bien mouillées par la bouillie. En travaillant avec un pulvérisateur à moteur, il est possible d'utiliser le gup ; celui-ci facilite la pénétration de la bouillie dans les touffes de fraisiers, étant donné la forte pression avec laquelle l'insecticide est pulvérisé. Lors de l'emploi d'un pulvérisateur à dos, il est recommandé d'utiliser un jet recourbé qui sera maintenu très près du sol afin de mouiller également les dessous des feuilles et l'intérieur des touffes. Il faut appliquer 25-40 litres de bouillie par are et par application. Ce traitement permet de réduire le nombre de fraisiers atteints à une stricte minimum.

CONCOURS DE JEUNE BÉTAIL DE LA REGION D'HERENS EN 1949

Ces concours auront lieu aux dates suivantes :
2 mai : Aven-Conthey, à 8 h. 45 ; Conthey-Bourg 10,15 ; Vétrion 11,30 ; Châteaufort (Praz Pourris) 14 ; Fev 15,15.
3 mai : St-Léonard 9 h. ; Granges 11 ; Chalais 14 ; Chippis 15 h.
4 mai : Miège 8 h. 45 ; Mollens 10,15 ; Randogne 11 ; Chermignon 14,15 ; Lens 15,30.
5 mai : Ardon 8 h. 30 ; Chamoson 9,30 ; Isérables

14 ; Ridde 13,45 ; Leytron 14,45 ; Saillon 15,80.
6 mai : Grimisuat 8 h. 30 ; Aven 9,30 ; Arbaz 10,30 ; Savèze 13,30 ; Sion 14,30 ; Bramois 15,30.
7 mai : Vully 8 h. 30 ; Charrat 10 ; Finlay 15 h.
9 mai : Verségères 8 h. 45 ; Lourtier 10,30 ; Sarreyer 10,30 ; Châble 13,45 ; Médières 15 ; Verbier 15 h. 15.
10 mai : La Duay 9 h. 15 ; Vollèges 10,15 ; Volleiges 10,15 ; Levrion 11,15 ; Sembrancher 14 ; Boverrier 15 h.
11 mai : St-Jean 9 h. ; Grimetz 10,15 ; Ayer 14 ; St-Luc 15,30.
12 mai : Agettes 9 h. ; Veysonnaz 10,45 ; Basse-Neudaz 13,45 ; Haut-Neudaz 15 h.
13 mai : Orsières 8 h. 15 ; Moay 9,30 ; Lides 10,30 ; Châtelat (Somlâproz) 13,30 ; Catogne 14,30 ; Ferret 15,30.
14 mai : Saxon 8 h. 30 ; Martigny-Ville 9,45 ; Martigny-Combe 11 ; Ravoir 14 ; Trient 15, 30.
16 mai : Vex 9 h. ; Hérimence 10,15 ; Euseigne 11,30 ; St-Martin 14,30 ; Nax 15,30.
Autorisation de teneur. — A l'occasion des concours de jeune bétail, il sera procédé à l'autorisation des travaux destinés au service de la reproduction pendant la saison estivale. En dehors de ces concours aucune expertise ne sera faite.
Station cantonale de Zootechnie.

Arboriculteurs, Agriculteurs !

Regardez vos arbres fruitiers ou vos cultures, vous y verrez une multitude d'abeilles travaillant incessamment et visitant chaque corolle. Vous savez que ces braves peçonneuses sont indispensables à la fécondation ; pourquoi les détruire alors en effectuant des traitements antiparasitaires pendant les périodes de floraison ? C'est un double non-sens ! Non-sens vis-à-vis de la production et de vous-mêmes. Non-sens vis-à-vis de l'apiculteur.
Fédération valaisanne Station cantonale d'apiculture Entomologie

CHRONIQUE DE DUNOISE

† Mme Veuve Louis Favre

Après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et résignation, vient de s'éteindre, à Sion, Mme Vve Louis Favre, à l'âge de 67 ans.

Femme d'un grand cœur, d'un caractère élevé et d'une belle famille.

Elle eut la douleur de perdre son époux il y a quelques années ainsi qu'un fils.

A la famille en deuil, particulièrement à ses fils et à sa fille, nous présentons l'hommage de nos condoléances émuees.

RENCONTRE DE CONFÉRENCIÈRES DE SUISSE ROMANDE

— On accuse — à tort la plupart du temps du reste — les femmes de Suisse romande. Et pourtant, lorsque des conférencières se réunissent, ce n'est pas pour parler, mais pour écouter, et même écouter des hommes.

En effet, la rencontre des conférencières de Suisse romande, samedi et dimanche à Sion, a été marquée par trois conférences de genres très différents, mais toutes trois fort intéressantes.

Le samedi après-midi, à l'École Normale des Institutrices, la réunion débuta dans une atmosphère des plus sympathiques.

Mme Darbre, présidente de l'Association, après avoir exposé Mme de Wolff, Présidente du groupement du Valais, retenue par la maladie, M. le conseiller d'Etat Pitteloud, et quelques autres personnalités, ouvrit les débats avec une charmante autorité, et sut toujours tirer des divers sujets traités la conclusion proprement « féminine ». Ensuite, M. Henri Tanner parla de « La psychologie de l'auditoire », cet aspect de montre à multiples têtes, que le conférencier doit apprivoiser, subjugué, retourner quelquefois, dominer toujours. Une verve proverbiale appuyée sur une expérience tant et tant de fois renouvelée, permirent à l'orateur d'indiquer quelles passes d'armes doivent le mieux conduire à la victoire ; et son exposé lui-même en fut un exemple éclatant. Le même soir, M. le Chanoine Mariétan entraîna, par la parole et par l'image, les congressistes dans une beau voyage de découverte à travers le Valais.

Une conférence de M. Denis de Rougemont était prévue le dimanche matin, à la salle du Casino. Mais, retenu par une séance du Centre de culture européenne, dont il assume la présidence, il avait délégué M. Raymond Sylva, vice-président de ce même organisme, qui parla du fédéralisme européen. C'est un sujet vaste et complexe, qui mériterait une étude approfondie et que le conférencier sut merveilleusement synthétiser. Le fédéralisme européen est une union, et non une unification, de l'Europe sur le plan humanitaire, culturel, économique, politique même. L'idée, lancée il y a déjà des années par quelques personnalités, qui ont fait souvent figure d'utopistes, se réalise de congrès en assemblées, et devient un fait. Car l'Europe est une force égale, sinon supérieure, les chiffres sont éloquentes, à celles des deux grands blocs de l'Ouest-U.S.A. et de l'Est-U.R.S.S. Les femmes justement dotées s'y intéressent, parce que ce fédéralisme reste la seule action réellement efficace contre la guerre. L'après-midi, à l'École Normale, une discussion présidée par M. Sylva, toucha une quantité de questions se rapportant de près ou de loin au fédéralisme européen. Ce sont des sujets si importants qu'il est regrettable qu'une publicité trop discrète n'ait pas permis à un plus grand nombre de venir se documenter. Car, comme on l'a dit à l'heure actuelle, « rien de ce qui est humain ne doit nous demeurer étranger ».

SOUS UN TRACTEUR

Dans la région immédiate de Sion, M. Eugène K. rentrait des champs sur son tracteur.

A un moment donné, il perdit l'équilibre. Une roue de la machine agricole lui passa sur une jambe. M. K. s'en tira avec une fracture et une luxation du genou.

M. le Dr Maurice Luyet fut appelé à donner ses soins au blessé.

Le savon WALZ fait durer votre linge

Maturité fédérale
Ecoles Polytechniques, Techniciens, Baccalauréats français
Cours du jour Cours du soir
Le travail et les progrès sont suivis de façon très personnelle par le corps enseignant et la direction
Demandez le programme A
ÉCOLE LÉMANIA
Lausanne — Tél. 3 05 12

UN ATTELAGE CONTRE UN CAMION

Un accident s'est produit entre un attelage d'une maison de transport et un camion de la F.V.P.L. près de l'Hôtel des Touristes.

Le cheval a été blessé et une aile du camion fut endommagée. Dégâts pour une centaine de francs.

LES DÉLÉGUÉS DE L'UNION ROMANDE DES COMMERÇANTS ONT TENU LEUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SION

Au nombre d'une centaine les délégués de l'Union Romande des Commerçants ont tenu leur assemblée générale à Sion, sous la présidence de M. Henri Soguel.

Brillamment organisées par MM. Walter Emmel, Ernest Flückiger et Albert Frossard, ces deux journées ont fait la joie des délégués qui surent apprécier les réceptions, concert, dégustation, et autres variétés gastronomiques pittoresques et généreuses.

Samedi soir, dans la grande salle de l'Hôtel de la Planta ont lieu une soirée au cours de laquelle la *Chanson Valaisanne* fut entendue un très joli concert. *Les Compagnons des Arts*, de Sierre, ont interprété *Le Carrousel sous la Pluie*, d'André Marcel.

Dimanche matin, les délégués ont tenu une réunion au cours de laquelle seuls des problèmes administratifs furent à l'ordre du jour. Il s'agissait de la préparation à l'assemblée générale de la Société Suisse des Commerçants qui aura lieu prochainement à Bienne: les points essentiels en ont été vus et discutés par l'ensemble des romands avant leur présentation définitive.

A midi, un banquet eut lieu à l'hôtel de la Paix. Plusieurs discours furent prononcés. Celui de bienvenue par M. Henri Soguel, président de l'Union romande, qui salua la présence de M. Karl Strickler, président central de la S. S. C.; de M. le conseiller national Philippe Schmid-Ruedin, secrétaire général de la S. S. C.; de M. Willy Ammez-Droz, délégué du Conseil d'Etat; de M. Norbert Roten, chancelier d'Etat; de M. Adalbert Bacher, président de la Ville de Sion; de M. Emile Losey, secrétaire de l'Union Romande et de M. Roger Landry, 1er vice-président de la S. S. C.

On entendit encore MM. Ammez-Droz, Bacher et Strickler qui eurent d'aimables paroles soit pour l'Union Romande, soit à l'égard du Valais et de la Ville de Sion.

L'après-midi les délégués s'en furent visiter la ville et furent encore l'objet d'une cordiale réception dans le cadre de nos collines, sur la plateau de Valère.

Dans la soirée, ils quittèrent la capitale, tous envoûtés par son charme grisant et irrésistible en se promettant d'y revenir au plus tôt.

QUE SE PASSE-T-IL À L'AVENUE DE TOURBILLON

Depuis quelques jours on voit déambuler, à proximité des caves coopératives, Provins

et des bâtiments de la Fédération des Producteurs de lait, des personnages qui, cheville en main, les manches retroussées, le nez en l'air, prospectent, mésement, discutent avec animation.

S'agirait-il de la construction d'un nouveau building en bordure de cette avenue prédestinée? Non, renseignements pris à bonne source, on nous assure que ce sont les préparatifs d'une manifestation qui verra tout Sion et les environs: il y aura du théâtre, de la musique, des concours, des jeux inédits et tout ce qu'il faut pour composer une vraie Fête de printemps organisée par l'Harmonie Municipale.

On pourra s'en rendre compte sur place samedi 30 avril et dimanche 1er mars. En attendant, le secret est bien gardé.

MENGE EXPOSE AU CASINO

On connaît déjà les deux manières de ce peintre, l'une, plutôt nordique, qui joint à un réalisme soucieux d'exactitude le goût d'un certain primitivisme; l'autre, plus rêveuse, attachée à rendre des impressions fugaces, des « atmosphères » fuyantes, des notations où l'œil n'a guère plus de part que l'imagination. De la première, procédent ces « Vues de Sion » de nos vieux quartiers, de nos rues pittoresques, de nos maisons originales. De la seconde, des paysages irréels tirent un charme douxceux, un peu ambigu, où le joli se dispute à la sensiblerie.

L'exposition qui vient de s'ouvrir au Casino est fort intéressante puisqu'elle nous laisse entrevoir une nouvelle orientation de Menge, plus profondément picturale, plus concertée, plus vraiment mûrie. C'est avec joie que l'on découvre cette germination d'un avenir plein de promesses. Qu'on s'arrête un peu de temps devant les paysages de Provence (fond de la salle, à droite). On verra quelle confiance Menge accorde soudain à la couleur, non plus distribuée en fonction du sujet mais requise par le tableau lui-même, par son équilibre, par son rythme intérieur. Ce ne sont plus les lignes seulement qui donnent à la toile son architecture mais les volumes colorés, leurs réponses et leur harmonie. Les formes se fondent, la géométrie se dépeuple de son appareil trop rigide. Le sujet n'est plus qu'un prétexte. Ce qui compte, c'est l'assemblage des tons, leurs rapports nécessaires, leur chant profond et mesuré.

Certes, on ne continuera pas moins de penser que Menge est le poète délicat de nos vieux murs. Il était bon, toutefois, qu'il se dégageât de cette facilité. Ses amis, les amis de la peinture le suivent avec intérêt sur la voie nouvelle qu'il vient de se tracer.

A PROPOS DE « SCAMPOLO »

Qui ne se souvient de l'exquise anecdote de Dario Nicodemi?

La radio à plusieurs reprises l'a contée au fil de l'onde. Le film, où triomphait Lilia Silvi, nous a laissé dans l'enchantement.

Aujourd'hui la Compagnie Paul Pasquier, après la brillante tournée du *Pêcheur d'Ombres* avec Madeleine Sologne, viendra présenter cette charmante comédie sur la scène du Théâtre de Sion, le mercredi 27 avril à 20 h. 30.

Paul Pasquier, transfuge provisoire de Paris, où il vient de créer *Miguel Manara* de Miloz et *Si je vis...* de Sherwood et Clavel, avec succès, jouera Titus aux côtés de Michèle Auvray, Nanine Rousseau, Claude Mario, Jean Ducloz et Roger Lador... Scampolo, ce sera Véronique Deschamps — qui fit l'an passé Ninon d'A *quoi rêvent les jeunes filles...* et Nichette dans la *Dame aux Camélias* — et dont les débuts dans la capitale française furent pour Paul Haurigot et Gérard Bauer: une révélation et un enchantement, tandis que Gabriel Marcel soulaite la

revoir dans la Violaine de Claudel.

C'est dire qu'une fois de plus tous les soins ont été apportés à la présentation de ce spectacle de la Compagnie Paul Pasquier et que chacun sera heureux de passer avec elle une soirée délassante, émouvante, saine et réconfortante.

Ajoutons que l'adaptation française de l'œuvre de Nicodemi est due à Mme Berthe Bovy, de la Comédie Française, qui fut également la créatrice du rôle, et qui a bien voulu faire profiter Paul Pasquier et Véronique Deschamps de son expérience et de ses conseils.

Préire de retenir les places au magasin Tronchet, tél. 2 15 50.

LES POMPIERS EN MANŒUVRE

Hier, les pompiers séduois et des environs ont eu leurs exercices de printemps sous la direction du capitaine Louis Bohler. Dans plusieurs quartiers de la ville, parmi les plus difficiles à atteindre en cas d'incendie, on a simulé des attaques contre le feu et les sections ont opéré avec intelligence et rapidité. Les commissions cantonales et municipales du feu avaient délégué leur représentant à ces exercices, qui se déclarèrent fort satisfaisants du travail présenté.

Les Sports

FOOTBALL

Le championnat suisse

Ligue nationale A: Grange-Young Fellows 5-1; Lausanne-Chiasso 1-3; Locarno-Bâle 2-0; Lugano-Servette 2-1; U.G.S.-Bellinzona 1-0; Zurich-Chaux-de-Fonds 3-3; Grasshoppers-Bienne 4-3.

Ligue nationale B: Berne-Thoune 2-0; Brühl-Lucerne 2-1; Cantonal-Aarau 1-1; International-St-Gall 0-1; Nordstern-Young Boys 2-4; Zoug-Vevy 5-1; Mendrisio-Fribourg 4-1.

Première Ligue. — Suisse romande: Central-1; Stade Lausanne 1-0; Ambrosiana-Stade Yvonnois 1-1; Etoile-Malley 3-1; Gardy Jonction-Sierre 2-3; Yverdon-Racing 2-1.

Suisse centrale: Allschwil-Porrentruy 0-1 (protêt); Birsfelden - Soleure 1-0; Derendingen-Black-Stars 2-2; Moutier-Concordia 3-3; Schœftland-Petit Huningue 2-1.

Suisse orientale: Alstetten-Zofingue 1-0; Arbon-Emmenbrucke 5-0; Olten-Uster 2-0; Kreuzlingen-Blue Stars 2-3; Winterthur-Red Star 2-1; Biasca Schaffhouse 2-3.

2me ligue: Chalais-St-Maurice 3-3; Monthey-Martigny 1-1; Aigle-Bex 5-3.

3me ligue: Salquenen-Sion II 5-3; Ardon-Brigue 2-2; Viège-Grône II (3-0 forfait); Saxon-Muraz 7-1; Monthey II-Fully 2-1; Collombey-Bouveret 0-3; Martigny II-Massongex 4-0.

4me ligue: Niedergesteln-Brigue II 2-0; Viège II-Rhône 1-5; Château-neuf-Riddes 3-0; Sierre III-St-Léonard II 4-6; Leytron-Eviomaz 8-1; Martigny III-Vernayaz 2-8; St-Maurice II-Bouveret II 3-0 (f.).

5me ligue: Chamson II-Ardon II 0-3 (f.). Juniors A: Sierre II-Brigue 3-2; Sierre I-Chippis 2-1; Chalais-Leytron 1-2; St-Léonard-Granges 0-1; Sion-Ardon 6-0; Monthey-St-Maurice 1-1; Fully-Martigny 1-8.

6% d'escompte sur le pain = 22 jours par an gratuitement! A la Coopérative de consommation.

Château-neuf I - Riddes I 3-0 (2-0)

Ce match, disputé devant quelques spectateurs, fut plaisant à suivre. Disons que l'arbitrage de M. Zurcher, de Viège, fut très juste, quoique quelque peu sévère.

Dès le coup d'envoi, Riddes part dangereusement à l'attaque et, à la 1re minute déjà, un pénalty est sifflé contre Château-neuf. On le shoote dans les décors. Les locaux ne s'en laissent pas conter, et bientôt prennent la direction de la partie. Toutes les descentes sont dangereuses; à la 25me minute, le premier but est marqué, sur corner, puis, 10 minutes plus tard, sur passe transversale, l'aillier gauche inscrit le No 2. Le repos est sifflé sur ce résultat.

Dès la reprise, les visiteurs repartent à l'attaque sans toutefois inquiéter sérieusement le gardien local. 2 pénalty seront encore sifflés, coup sur coup, un pour chaque club. Ils ne donneront aucun résultat. Château-neuf réussit encore un but, et c'est là fin de la partie.

CYCLISME

Le brevet des débutants à Sierre

On attendait avec impatience cette année le brevet des débutants. C'est une course qui donne une qualification de la valeur du cyclisme valaisan. Ce sont les jeunes au-dessous de 18 ans qui y prennent part et c'est aussi sur eux que l'on fonde des espoirs. L'organisation de cette compétition avait été confiée à l'actif Vélo-Club Eclair, de Sierre. Les organisateurs avaient choisi un parcours idéal pour des jeunes, Sierre-La Souste-Sion-Sierre, soit une longueur de 50 km.

Dès le départ, la course prend une vive allure, sans que le peloton se disloque. A la montée du bois de Finges, André Géroudet crève, il a eu quelques ennuis mécaniques et sera contraint d'abandonner.

Le retour sur Sierre est sérieusement ralenti par une forte bise. Après Granges, le Séduois Pellissier tente une échappée. Il prend une confortable avance mais est bientôt rattrapé par ses poursuivants. A Sion, un des favoris de la course Henri Géroudet est retardé par ces ennuis mécaniques. Mais il rejoint le peloton. En queue du groupe, nous trouvons Charles Sartoretti qui lutte très courageusement, malgré son jeune âge; c'est le benjamin de la course. Il terminera dans le délai.

A la montée de la Potence, à Sierre, se trouve la dernière sélection, soit un groupe formé de Pellissier, Huberti, Géroudet et Debons, qui prend de l'avance. Ces 4 hommes se présentent au sprint. Le meilleur d'entre eux pour le finish est bien Géroudet qui les bat d'une demi longueur et s'adjuge ainsi ce brevet des débutants.

Classement: 1. Henri Géroudet, Pédale Séduoise, 1 h. 41' 18"; 2. Fernand Pellissier, Cyclophile Séduois; 3. Huberti, Martigny; 4. Debons Georges, tous dans le même temps que le vainqueur; 5. J. Rieder, Pédale Séduoise, 1 h. 41' 31"; 7. Albert Darbellay, Martigny; 8. Jacquero Serge, Martigny; 9. Marti Max, Martigny; 10. Imsteph Robert, Cycl. Séduois. Dx.

Gino Bartali à Sion?

C'est la question que l'on se pose en lisant la « Gazette du Sport », de Milan, du 20 avril, qui mentionne que Bartali et son équipe projettent de faire le Tour de Romandie. Comme Sion a été désigné comme tête d'étape, nous pensons donc voir le prestigieux coureur italien chez nous. D'un coup, nous pouvons dire que c'est un intérêt formidable de ce Tour, qui a engagé déjà les grandes vedettes internationales telles que René Vietto, Fachleitner. Ce dernier coureur fut le premier Français au dernier championnat du monde et le grand héros du dernier Milan-San-Remo. Il fut le dernier homme résistant à Fausto Coppi. L'intérêt de ce Tour de Romandie devient grandissant et nous pouvons déjà croire au succès que sera l'arrivée dans nos murs à Sion, le jeudi 12 mai. Dx.

Dans nos Sociétés...

Ski-Club Sion — Samedi 30 avril et dimanche 1er mai, course au Vclan (réservée aux skieurs entraînés). Renseignements auprès du chef de course, Louis Morand, tél. 2 12 09, et au stamm vendredi.

Moto-Club Valaisan, section de Sion — Dimanche 1er mai, sortie pique-nique au bord du lac. Départ à 09.00 h. devant l'hôtel du Cerf. Renseignements auprès du chef de course: Guy Gessler.



Monsieur et Madame Géo Favre-Sauthier et leurs enfants Elisabeth et Christiane, à Sion; Monsieur et Madame Jules Favre-Revaz et leur fils Henri, à Sion; Madame et Monsieur Georges Tavernier-Favre et leurs enfants Marie-Claire, Philippe et Danielle, à Sion;

Madame Veuve Henri Favre-Défabiani et son fils Pierre-Antoine, à Sion; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

MADAME

Veuve Louis FAVRE
née BOURBAN

leur chère maman, grand-maman, belle-sœur, tante et cousine enlevée à leur tendre affection, dans sa 67me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation, munie des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, le mercredi 27 avril à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Direction et le Personnel des Etablissements DORIA S. A., à Genève, ont le chagrin de faire part du décès, survenu le 23 avril, à Lausanne, de

MONSIEUR

Louis POLLIAN

leur fidèle collaborateur et ami depuis 18 ans.

Domicile mortuaire: Rond-Point 1, Lausanne.

Monsieur Pierre de SEPIBUS et famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Un merci spécial à la Schola et la direction des Ecoles et Institut St-Joseph.

Persil à Fr. 1.30? Non, Fr. 1.05 seulement!

Les matières qu'il contient en surplus valent plus qu'elles ne coûtent

... et pour tremper: HENCO!



FF 103 b

CASINO — SION

EXPOSITION DE PEINTURE

Charles Menge

jusqu'au 1er mai

On cherche

femme de ménage pour 2-3 heures par jour, pour de suite. S'adresser au Garage Moderne. Sion.

Jeune fille

sympathique, dans ménage et pour aider au commerce. Offres à Mme Rosa Pelli, nég., Mürren. Oberland Bernois).

ATTENDEZ PAS... au dernier moment pour apporter vos annonces!

Appartement

à louer, hall, 3 chambres, dans villa bien située, confort. S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3418.

On achèterait

d'occasion, cuisinière à gaz, en bon état. S'adresser au tél. 2 17 40, Sion.

Magasin d'alimentation de la place cherche

vendeuse

qualifiée, personne pouvant loger chez elle.

Faire offres par écrit à Publicitas Sion sous chiffre P 5410 S.



Jus de pommes Obi sur chaque table

Obi S. A., Lausanne

employé

sachant traire. S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffres P 586 S.

Vin rouge

du Tessin (de mon pressoir) provenant de raisins américains, Fr. 1.10 le litre. (A partir de 50 litres).

F. Weidemann, Locarno. Tél. (093) 7 10 44.

CHALET

à vendre aux Mayens de Sion, sur le bisse, 10 m. de la Poste, 2 ménages. Meublé, eau, électricité.

S'adresser par écrit au bureau du Journal sous chiffre 3416.

jeune fille

simple et honnête pour le ménage et la cuisine (2 personnes adultes).

Offres avec prétentions de salaire et si possible photo à Mme G. BLUM, Alte Landstrasse 81, Rüschlikon près Zurich.

Pension

Bonne pension soignée. Se recommande Mme Corboud, rue de la Dent-Blanche, Sion.

Trouvé

mouton

S'adr. à Follonier Antoine, Les Fournaises, Sion.

A vendre

d'occasion, belle poussette «Helvetia». S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3417.

A vendre

moto BSA, 500 lat., bas prix. En état de marche. S'adr. au tél. 2 13 47, dès 19 h.

Voiture Fiat 521

torpédo, 7 places, 13 HP., en parfait état, 4 pneus neufs, radiateur, peinture, capote neufs; moteur révisé par Nova. Prix Fr. 2,000.—. Une jolie camionnette 500-800 kg. peinture neuve, pont tôle, 2 pneus neufs, 2 à 50%. Prix environ Fr. 1,200.—.

Belles et réelles occasions à enlever pour cause de double emploi. Faire offres sous chiffres P 5581 S à Publicitas, Sion.

CINE LUX

A la demande de nombreuses personnes PROLONGATION DU BEAU FILM FRANÇAIS

Aux Yeux du Souvenir

Un film de passion magistralement interprété par MICHELE MORGAN — JEAN MARAIS

Ce soir LUNDI, à 20 h. 30: dernière séance

A vendre

deux petits jardins bien arborisés, à proximité de la ville. S'adresser à Marc Pellouchoud. Tél. 2 24 73.

A louer

chambre meublée centre de la ville. S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffres P 5503 S.

On demande 2 bonnes

effeuilleuses

chez Marius Ducret, Chardonne s/ Vevey. Faire offres en indiquant les gages.

A vendre

7 à 8 lapins de 7 mois, croisés géant belge, au prix de Fr. 20.— la pièce.

S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3415.

A LOUER

jolie chambre indépendante. Avenue de Tourbillon. S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffres P 5575 S.

Poussette

à vendre une poussette en très bon état. Téléphoner au No 2 22 43.

A vendre

moto 350 cm³ pour cause de départ, entièrement révisée.

Téléphoner au No 2 23 18.

Chalet

meublé, Val d'Hérens, pour 4 personnes, pour juillet et août. Offres à Mme Martin, 66 bd St-Georges, Genève.

La personne

qui a été vue prendre une couverture sur la place à côté de la maison No 5 de la rue de l'Eglise est priée de la rapporter au 2me étage de ce bâtiment.

Le Salon du Cycle

vous présente un grand choix de vélos de toutes marques, à des prix sans concurrence.

Vélos neufs à partir de Fr. 250.—

Pneus à partir de Fr. 5.—

Chambres à air à partir de Fr. 1.80

P. FERRERO, mécanicien



Bourgeois Frères & Cie S. A., à Ballaigues

Ménagères...

La lessive n'est plus une corvée grâce à la machine à laver Hoover.



Petite...

Peu coûteuse...

Principe entièrement nouveau...

Pas d'installation spéciale...

Essai gratuit à domicile le jour de votre lessive. Nombreuses références à Sion.

R. NICOLAS

Electricité

SION

AVIS

La nouvelle halte de NOES-CHALAIS, située sur la ligne Sion-Brigue, entre les gares de Granges-Lens et de Sierre, sera ouverte à l'exploitation le 15 mai 1949, jour de l'entrée en vigueur du nouvel horaire.

Cette halte sera desservie par un employé qui délivrera les billets à destination des gares de Brigue à Lausanne et de Massongex à St-Gingolph (Suisse).

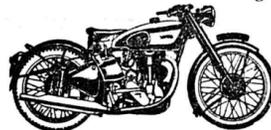
Les bagages accompagnés, d'un poids ne dépassant pas 50 kg. par colis, seront admis au transport. Au départ, ils devront être chargés au fourgon par les voyageurs eux-mêmes; la taxe sera perçue à destination. A l'arrivée, ces bagages devront être retirés au fourgon pendant l'arrêt du train à cette halte, sinon ils seront conduits jusqu'à la gare voisine qui les tiendra à la disposition du propriétaire, contre paiement de la taxe due jusqu'à cette gare.

Le transport des colis express est exclu. Pour l'horaire des trains faisant arrêt à la halte de Noës-Chalais, prière de consulter l'horaire-affiche général, feuille 2.

La Direction du 1er arrondissement des Chemins de fer fédéraux suisses



LIVRABLE DE SUITE : toute la gamme des nouveaux modèles



Norton

B. S. A. ROYAL ENFIELD CONDOR

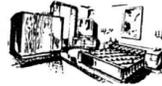
GARAGE PROZ FRÈRES — Pont de la Morge — Tél. 4 31 39

On cherche une

cuisinière

pour faire un remplacement du 3 au 18 mai dans famille de 3 personnes à Sion. S'adresser sous chiffre P 5250 S Publicitas Sion.

Fr. 1385



oder Fr. 200.— bis zur Lieferung und 30 monatliche Raten à Fr. 40.— erhalten Sie dieses schöne Umbauschlafzimmer. Vorzahlungen möglich — Lieferung frachtfrei. — Verlangen Sie unverbindlich die Photo 18/25 cm durch Mobilia A.G., Olten

Mariage

Veuf, dans la cinquantaine, avec avoir, désire rencontrer demoiselle ou veuve de goûts simples en vue de mariage. Etrangère acceptée.

Faire offres sous chiffre 5413 Case postale 52389, Sion.

A louer

appartement

4 pièces, meublées, situé entre Grimisuat et Champlan, eau électricité. Bien situé. A 2 minutes de l'arrêt du car postal. S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3414.



Pour reprendre une affaire à Genève :

**Cafés
Epiceries
Boulangeries
Tabacs
Bonneteries - Lingeries**

adressez-vous sans frais à Autocompte, 12, rue Pierre-Fatio, Genève.

A louer à Vex

CHALET

campagnard : chambre, cuisine, galerie, dépendances. Eau et lumière, et 1 appartement de 2 chambres, cuisine, dépendances, remis à neuf. Eau et lumière.

S'adresser Banque Reifferssen, à Vex.

Pour parquets, linoléums et carrelages, parois et meubles



Répartition très pratique grâce au goulot-gicleur. Enlève sans peine taches et crasse. Ravive la teinte et donne un brillant superbe.

Fabricant: A. SUTTER, Mönchwilien/Thurg

Faire une bonne cuisine, c'est bien; la faire avec SAÏS, c'est mieux!



GRAISSE COMESTIBLE · HUILE COMESTIBLE

5a.19

On cherche à acheter

machine à tricoter
« Dubied », jauge 36 ou 32, 60 à 80 cm. de largeur.

Mme Difrancesco, tricoteuse, Gd-Pont, Sion, tél. 2 13 06.

A vendre, faute d'emploi à bas prix
carrosserie d'autocar
30 places, en parfait état.

Auto-transports de la Vallée de Joux, Les Bioux, tél. 8 57 25.

A vendre d'occasion pour cause de double emploi

moto Peugeot

125 cm³. Etat de neuf, très peu roulée. Fr. 1,100, dernier prix. S'adresser au bureau du journal sous chiffre 3405.

A VENDRE D'OCCASION!

50 baignoires
émaillées, sur pieds et à murer. Lavabos faïence à 2 robinets. Eviers grès, égouttoirs métal. W.-C. avec réservoir de chasse.

25 chaudières
à lessive à bois, 165 litres, foyer à circulation, en tôle galvanisée, garanties, Fr. 95.—, avec chaudron neuf, Fr. 145.—.

COMPTOIR SANITAIRE SA
9, rue des Alpes, GENEVE
Tél. 2 25 43. - On expédie

CHALET

avec confort si possible, pour août, cherché par ménage 2 personnes.

Détails et offres sous chiffres P 211 L à Publicitas, Sion.

CHARCUTERIE

Gendarmes, la paire —70; Cervelas, la paire —60; Saucisses d'Emmenthal, la paire —70; Saucisses au cumin, la paire —30; Saucisses fumées, se conservant bien, le 1/2 kg. 2.50; Mortadelle, se conservant bien, le 1/2 kg. 2.20; Viande fumée à cuire, le 1/2 kg. 2.50; Viande fumée sans os.

Expédie en tout temps par remboursement.

Boucherie chevaline, M. GRUNDER, Berne. Metzgergasse 24. Tél. 2 29 92.

On demande un

JEUNE HOMME

pour travaux de campagne etc.
S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffres P 5487 S.

elle implora :

— Vous reviendrez, n'est-ce pas ?... — Je ne crois pas, dit-il brusquement.

Marie baissa la tête et ses larmes coulèrent... Le Royal, à la porte, hésita. Ces larmes lui faisaient mal. Brusquement, d'un bond, il fut près d'elle, lui saisit les mains, se courba, baisa ses mains diaphanes, et, sanglotant sans savoir pourquoi :

— Eh bien, oui ! Je reviendrai, je vous le jure... Et il s'élança au dehors...

QUATORZIEME CHAPITRE RECRUES A L'ESCADRON

I
GARDES DU CORPS

Si le lecteur a oublié peut-être que Le Royal avait donné rendez-vous chez Myrtha à Bouracan, Strapafar, Corpodibale et Trinquemaille, eux n'avaient garde de l'oublier.

Ils arrivèrent donc rue des Lavandières. Lorsqu'ils furent arrivés, ils demeurèrent consternés, n'en pouvant croire leurs yeux. Mais il fallait bien se rendre à l'évidence : il n'y avait plus d'auberge...

Les quatre estafiers songèrent à s'informez des moyens de retrouver Beaufers. Trinquemaille que son caractère onctueux et papillard appelait aux délicates fonctions, fut délégué vers un bourgeois ventru et congestionné, lequel, établi tripié et marchand de rogatons à quelques pas de l'auberge, avait tout vu et pour la septième fois depuis le matin, recommençait son récit de l'incendie. Notre bourgeois avait réellement tout

vu. Sollicité par Trinquemaille et enchanté de trouver un auditeur de bonne volonté, il recommença une huitième fois son récit. Lorsqu'il eût terminé, Trinquemaille était pâle et tremblant.

— Mes enfants, nous sommes perdus, dit-il, à ses acolytes.

— Quoi ? Qu'est-ce qui se passe ?

— Le Royal est mort ! Attaqué par une bande de ruffians du guet, il s'est enfermé dans l'auberge à laquelle il a mis le feu plutôt que de se rendre vif. Honneur à sa mémoire !

Ils se regardèrent et se firent pitié les uns aux autres. Pour la première fois de leur vie, ils connaissaient la douleur. Et cette douleur n'était pas seulement sincère, elle était désintéressée.

Désespérés, ils partirent pour aller à l'aventure ! A ce moment, Trinquemaille se sentit arrêté par le manteau :

— Myrta !...

— Chut ! Et suivez-moi tous quatre.

Ils suivirent, le cœur battant. Myrta les fit entrer dans le logis de la « Dame sans nom », où la Margotte, stylée par Myrta, leur servit d'un certain vin qui suscita en eux une véritable vénération. Et alors, Myrta :

— Il n'est pas mort !...

Pas mort ! Ils en ouvrirent des yeux féroces. Mais tout aussitôt se poussant du coude, haussant les épaules et souriants, bien que les voix éraillées fussent un peu tremblantes :

— Je le disais, té ! Il ne pouvait mourir comme ça !

— Palsambleu ! je disais que saint Pancrace ne pouvait s'être ainsi comporté envers Le Royal de Beaufers !

— Jo lo disais. La prima spada du monde et d'ailleurs !

— Challais le tire. C'être bas possible. Myrta les connaissait : elle vit clairement leur ravissement.

— Voici, dit-elle. Le Royal n'est pas mort. Il est blessé. Il a été transporté dans une maison de la rue de la Tisseranderie. Il y a une demi-heure, il en est sorti. Gilles l'a suivi et vu entrer dans un hôtel de la rue Froimantel. Il y a un pont-levis, vous le reconnaîtrez. Dans la rue, il y a le cabaret de la Truie-Blanche. Or, Le Royal est traqué par les gens du grand-prévôt, par les gens du roi. Tout ce qu'il y a à Paris de bourreaux et de valets de bourreaux est à ses trousses. Il s'agit de le surveiller, de le protéger, de mourir pour lui ou avec lui. Voulez-vous veiller sur lui ? Je vous embauche. Vous vous installez à la Truie. C'est moi qui paie toute la dépense et je vous donne en plus à chacun deux écus par jour. Cent écus sont en outre assurés à chacun de vous à la fin de cette campagne. Acceptez-vous ?

Il y eut des grognements, des rugissements, de furieux appels du pied, de grands gestes à tout pourfendre !...

— Gardes du corps du Royal ! Ça nous va, milodious !

— Ça nous va ! Et les écus aussi ! dit Trinquemaille.

— A la Truie ! vociféra Corpodibale.

— Forwertz ! rugit Bouracan.

II

LE CONSEILLER INVISIBLE

Une semaine s'écoula, pendant laquelle les divers acteurs de la bataille engagée

parurent reprendre haleine. En réalité les acteurs de ce drame étaient arrivés à un point où tous avaient reçu le suprême aversissement de la destinée. Le roi Henri, Catherine de Médicis, Montgomery, Roncherolles, Saint-André, son fils Roland, Lagarde, Marie de Croixmart, Le Royal de Beaufers, Florise, chacun de ces êtres se disait que l'heure approchait où il allait se passer quelque chose d'effrayant dans son existence...

Sur toutes ces angoisses planait la figure de Nostradamus.

On touchait à juin. Paris était paisible. Depuis quelque temps les prédications contre les hugenots baissaient de ton. Le temps et les consciences étaient au beau fixe... En attendant la tempête !

Le soir du 30 mai de l'an 1559, il y eut au Louvre un conseil secret auquel prirent part Henri II, Jacques d'Albon de Saint-André, maréchal de France, Roland de Saint-André, Gaétan de Roncherolles, grand prévôt royal de la ville de Paris, Pezenc, Gabriel de Montgomery, capitaine général du Louvre.

Quant à Catherine de Médicis, on ne l'appelait jamais. Seulement, elle assistait tout de même au conseil, comme on va le voir.

Il s'agissait de Nostradamus. Tout le monde était d'accord. Le roi n'avait qu'à confirmer ce qu'il avait murmuré à Roncherolles ou à Saint-André : son désir d'être débarrassé du sorcier...

(A suivre)



Marie de Croixmart laissa tomber ses bras découragés.

— Sa mère s'appelait Myrtha, murmura-t-elle. Chimère de mon cerveau !... Dites-moi, mon enfant, alors, cette femme qui était avec nous dans les ruines de l'auberge...

— Myrtha ?

— Oui. Vous êtes son frère ? fit Marie palpitante.

— Bonne Myrtha. Oui, madame, je suis son frère...

Marie de Croixmart secoua la tête et murmura :

— Ressemblance ? Rêve... Et puis, quand même il y aurait ressemblance ?... Est-ce la première fois que les traits d'un visage répètent vaguement les traits d'un autre visage ?...

Elle sortit de la chambre. Le Royal de Beaufers s'habilla. Dans la salle du bas, il trouva la Dame sans nom.

— Merci de votre hospitalité, de votre baume, et adieu.

Les mains jointes, d'une voix de caresse,